

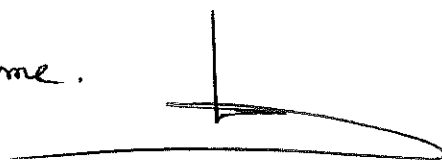
COGEP

SARL 2.E.LOC

19 Rue de la Pinotière

16400 LA COURONNE

Certifié Conforme.



COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025



COGEP GOND PONTOUVRE

142 ROUTE DE VARS

16160 Gond-Pontouvre

05 45 67 31 31

Désignation de l'entreprise : SARL 2.ELOC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 19 Rue de la Pinolière		16400 LA COURONNE						
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant <input type="checkbox"/> *						
Numéro SIRET * 8 2 2 8 1 4 4 0 6 0 0 0 1 0								
		Exercice N. clos le, 30092025						
		N-1 30092024						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
ACTIF IMMOBILISE *	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	123 851	123 851		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AC				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	34 955	3 343		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	574 756	394 393		
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	63 330	63 330		
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *	BH	BI						
TOTAL (II)		BJ	BK	796 892	397 736	399 155	436 452	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	211 917		211 917	239 754
		Autres créances (3)	BZ	CA	57 039		57 039	6 988
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	150 233		150 233	150 233
Disponibilités		CF	CG	205 385		205 385	93 526	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	507		507	1 288	
	TOTAL (III)	CJ	CK	625 081		625 081	491 788	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	1 421 972	397 736	1 024 236	928 240	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2.ELOC</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :264.000.....)	DA	264 000	264 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	25 200	25 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	65 169	63 156
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	8 688	119 013
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	363 057	471 369
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	180 640	233 055
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	204 450	102 614
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	199 871	20 498
	Dettes fiscales et sociales	DY	75 061	100 167
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 157	538
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	661 179	456 871	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 024 236	928 240	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	535 301	276 713
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	119	94	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

ANNEXE



COGEP

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SARL 2.E.LOC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de **1 024 236** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **8 688** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/10/2024** au **30/09/2025**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/11/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **30/09/2025** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 30/09/2025
		Réévaluations	Augmentations Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
Règlement ANC 2022-06					
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres	123 851				123 851
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	123 851				123 851
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
sur sol d'autrui					
instal. agencé aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels			34 955		34 955
Instal., agencement, aménagement divers					
Matériel de transport	568 632		447		569 079
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 811		3 865		5 676
Emballages récupérables et divers					
Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	570 444		39 267		609 711
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés	62 925		405		63 330
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	62 925		405		63 330
TOTAL	757 220		39 672		796 892

Fonds Commercial

	30/09/2025	Observations
Achetés avec protection juridique	123 851	
Éléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL	123 851	

Le fonds de commerce de location de véhicules sans chauffeur présent à l'actif a été acheté à Mr PRADIGNAC le 05/10/2016 suivant acte notarié établi par Maître DESSET pour une valeur de 123 851 euros.

Selon les dispositions du règlement ANC 2015-06 ayant trait à la prise d'option en matière de valorisation du fonds commercial, il a été décidé de considérer que la durée des avantages économiques futurs ne pouvait être évaluée avec précision.

En conséquence, l'entité a décidé de ne pas pratiquer d'amortissement du fonds commercial.

Il a, de fait, été décidé de pratiquer des tests de dépréciation. Ces tests n'ont pas révélé la nécessité de comptabiliser la provision correspondante.

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2025
			Dotations	Diminutions	
Règlement ANC 2022-06					
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels		3 343		3 343
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	319 783	72 950		392 733
	Matériel de bureau, mobilier	985	675		1 661
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	320 768	76 968		397 736	
TOTAL	320 768	76 968		397 736	

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencnt aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		30/09/2025	1 an au plus	plus d'1 an	
		Règlement ANC 2022-06			
CREANCES	Créances rattachées à des participations				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients	211 917	211 917		
	Créances représentatives des titres prêtés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	27 074	27 074		
	Taxes sur la valeur ajoutée	29 283	29 283		
	Autres impôts, taxes versements assimilés				
	Divers				
	Groupe et associés				
	Débiteurs divers	682	682		
	Charges constatées d'avances	507	507		
	TOTAL DES CREANCES	269 463	269 463		
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					
		30/09/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	119	119		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	180 158	54 280	125 878	
	Emprunts et dettes financières divers	363	363		
	Fournisseurs et comptes rattachés	199 871	199 871		
	Personnel et comptes rattachés	11 378	11 378		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 949	2 949		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	55 137	55 137		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 597	5 597		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	204 450	204 450		
	Autres dettes	1 157	1 157		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	661 179	535 301	125 878	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		52 338			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

	Règlement ANC 2022-06	30/09/2025
Total des Produits à recevoir		722
Autres créances		722
FRS AVOIRS NON PARVENUS	489	
INT COURUS SUR CAT	233	

Charges à payer

	Règlement ANC 2022-06	30/09/2025
Total des Charges à payer		24 489
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		482
INT COURUS / PRETS	363	
BANQUES INT COURUS	119	
Emprunts et dettes financières divers		7 603
INTERETS COURUS	7 603	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 087
FOURNISSEURS FNP	3 087	
Dettes fiscales et sociales		13 264
DETTES PROVISIONNEES POUR CONG	916	
AUTRES CHARGES A PAYER	6 621	
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A	218	
CHARGES A PAYER	5 275	
ETAT CHGES A PAYER TA	22	
ETAT CHGES A PAYER FPC	212	
Autres dettes		54
CHARGES A PAYER	54	

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	30/09/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		2 640,00	100,0000	264 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		2 640,00	100,0000	264 000,00

2.E.LOC

Société à Responsabilité Limitée à associée unique au capital de 264 000 euros
Siège social : 19 rue de la Pinotière – 16 400 LA COURONNE
822 814 406 – RCS ANGOULEME

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025 DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 20 JANVIER 2026

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 8 688,08 € de la manière suivante :

Origine :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 8 688,08 €

Affectation :

- Au compte « autres réserves » : 8 688,08 €

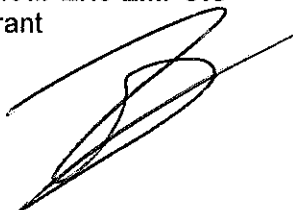
Rappel des dividendes distribués :

Conformément aux dispositions légales, l'associée unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

	Total des dividendes	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
AG du 10.12.2024 <i>Exercice clos le 30.09.2023</i>	117 000 €	Néant	117 000 €
AG du 19.12.2023 <i>Exercice clos le 30.09.2023</i>	100 000 €	Néant	100 000 €
AG du 20.12.2022 <i>Exercice clos le 30.09.2022</i>	45 000 €	Néant	45 000 €

Pour copie certifiée conforme

Monsieur Eric EMPOIS
Cogérant



Monsieur Denis EMPOIS
Cogérant

